





**Dieu les fit homme et femme.  
A cause de cela,  
l'homme quittera son père et sa mère,  
tous deux deviendront une seule chair.  
Ce que Dieu a uni,  
que l'homme ne le sépare pas !**

**Évangile de ce dimanche : Marc X, 2-16**

**Le sacrement du mariage... est une louange à l'amour humain et à l'amour de Dieu**

Le sacrement du mariage est vraiment un très grand sacrement. Il nous dit beaucoup sur l'homme, il nous dit beaucoup sur Dieu... Par le « oui » échangé, Dieu reconnaît la capacité à aimer chez l'homme... c'est la suite de la création... Dieu croit l'homme et la femme ensemble capables d'être « co-créateurs ». Par le « oui échangé », le couple s'engage à aimer avec la même fidélité que Dieu pour son peuple... et Dieu s'engage à leur donner l'Esprit du Père et l'Esprit du Fils pour réussir. Le sacrement du mariage a quelque chose de vertigineux : « moi, Dieu, je m'engage à aimer l'humanité... de la même façon dont cette femme et cet homme vont s'aimer ! ». On ne peut imaginer que Dieu arrête de nous aimer... on ne peut pas imaginer non plus que l'amour entre deux mariés puisse s'arrêter ! C'est pourquoi le mariage, vécu dans le sacrement, est indissoluble.

**Préparation au mariage**

C'est tellement vrai que l'Église a trouvé qu'il était essentiel de faire découvrir cette richesse du sacrement à celles et ceux qui demandent un mariage à l'église. C'est ainsi que notre paroisse propose à tous les mariés de l'an 2022 à Caullery un week-end les 28-29 et 30 janvier. Vous êtes invités à les rejoindre et à prier pour eux et avec eux à la messe du dimanche 30 janvier à 10h30 (église Caullery). L'équipe de préparation au mariage est composée de 6 couples sous la responsabilité d'Anne et Bertrand Moreau de Montigny (c'est auprès d'eux exclusivement que vous avez à réserver votre date et votre lieu de mariage : 03 27 85 03 83). Trois diacres (Gérard Briquet, Jean-Marc Degraeve et Michel Lemaire) et un prêtre (Gérard Lorgnier) célèbrent ces mariages dans l'une des 17 églises.

**Et si on a déjà été marié ?**

- Si vous avez lu avec attention le premier point, vous avez compris que le sacrement du mariage ne peut être donné qu'une seule fois (sauf si l'un des deux est décédé). Néanmoins, vous restez chrétiens et vous avez toujours votre place dans l'Église... et notre évêque Mgr Dollmann, tout comme l'ancien, Mgr Garnier, vous souhaitent vraiment : « *que vous trouviez dans notre Église une famille qui, au nom du Christ, vous ouvre les bras* ». C'est pourquoi, dans le diocèse, des chemins de foi vous sont proposés.
- Un groupe qui s'appelle **SeDiRe** a été créé dans le diocèse... ce sont les premières lettres de trois mots : **SE** pour séparés, **DI** pour divorcés, **RE** pour remariés... et chaque année, il organise une rencontre diocésaine pour tous ceux qui veulent réfléchir à une vie chrétienne dans toutes ces formes de couples. La prochaine aura lieu en présence de Mgr Dollmann le dimanche 17 octobre de 9H30 à 16H30 à la Maison du Diocèse. Voici ce que dit l'invitation : « *suite à une séparation, vous subissez l'épreuve de la solitude et vous la ressentez comme une souffrance. Vous vivez une nouvelle union et vous vous sentez seuls au sein de notre Église... Venez partager et être écoutés !* » Renseignez auprès de Pascale et Francis Van Elslande 06 09 42 18 25 ou appelez-moi.
- Pour vous manifester la tendresse de Dieu, beaucoup de paroisses (dont la notre), grâce à l'impulsion de Mgr Garnier, proposent un temps de prière à l'occasion du remariage à la mairie... dans un lieu à déterminer avec le célébrant... sans échange de consentements et sans bénédiction d'alliances mais d'un objet rappelant que Dieu est là... avec lecture de textes de la Bible... avec chants et prières. Allier fidélité au sacrement avec accueil d'un couple qui souffre, tel est le but ! Voyez avec le curé de votre paroisse (abbé Gérard : 06 68 32 29 53)

**Que vive la fidélité sans faille et que vivent encore plus fort l'accueil et la miséricorde !**